

**Compte-rendu
Réunion de Conseil Municipal
Jeudi 13 juin 2024 à 19h00**

Présents : 9 Absents : 2 (J. GOUDMAND-DEMOREZ et S. MERLE)

Élodie HENRY est nommée secrétaire de séance.

1- Approbation compte-rendu séance précédente :

Le compte rendu est adopté à l'unanimité des présents.

2- Cantine et garderie périscolaire :

Élodie HENRY dresse le bilan prévisionnel de la cantine et de la garderie pour l'année scolaire 2023/2024.

Sur 51 élèves mangeant à la cantine, 21 élèves bénéficient du tarif du repas à 1€.

Le coût à la charge de la commune serait de 1 030€ pour les repas. Les Salaires des Atsem pour la cantine (472h) : 8 870€ sur l'année scolaire.

Soit à la charge de la commune de **9 900€.**

Concernant la rentrée scolaire 2024/2025, Sud Est Restauration a annoncé une augmentation de +3,147 %.

Le repas enfant passe de 4,427 € à **4,567 €.**

Le repas adulte passe de 4,794 € à **4,946 €.**

Suite à cette augmentation, la commission affaires scolaires propose de passer le tarif du repas de 4,20 € à 4,30 €. Le repas exceptionnel et le repas adulte restent au prix de 5,40 €.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des présents le nouveau tarif.

Concernant la garderie périscolaire :

La garderie facturée aux parents s'élèverait à 1 850€ (déduction faite des goûters) pour l'année scolaire 2023/2024.

Les salaires des Atsem pour la garderie (360h) sont de 6 765 € sur l'année scolaire.

Soit à la charge de la commune **4 915 €.**

Le tarif de la garderie reste inchangé pour la rentrée 2024/2025 soit 0,50€ la 1/2h.

3- Logement de l'ancienne Poste :

La locataire du logement de la poste déménage le 31/07/2024. Les membres de la commission bâtiment vont contrôler l'état du logement afin d'estimer s'il y a des travaux à effectuer. Le logement sera remis à la location une fois l'état des lieux effectué.

4- Location parcelles communales :

- Le Maire fait part de la demande de Jean-Noël MORIN de louer les parcelles vers le stade qui était louées par Jean-Hugues CHENET. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Arrivée de Vincent MORIN.

- Le Maire fait part d'un courrier de Fabien PETEL qui souhaite louer ou acheter les parcelles vers la carrière et qui sont actuellement louées à Élodie JEANDEAU (fin du bail nov. 2027). Du fait que les parcelles ne sont plus du tout entretenues par la locataire, le conseil décide de lui envoyer un courrier afin de connaître sa position quant à la poursuite de la location.

5- Recrutement adjoint technique :

Lors de la dernière réunion, le conseil municipal avait décidé de créer un poste d'adjoint technique à 25h hebdomadaires en prévision du départ à la retraite de Christian DENIS.

Après examen des candidatures, le Maire informe le conseil qu'il a nommé M. PERCHE Jean-François sur le poste.

6- Élections :

Pour les prochaines élections législatives des 30 juin et 7 juillet, le Maire demande aux conseillers leurs disponibilités afin d'établir les plannings du bureau de vote.

7- Questions diverses :

- Franck TOUILLON informe le Conseil qu'un fossé est bouché le long du chemin des Corielles. Un curage sera à effectuer. Le Maire se charge d'informer le service voirie du Grand Charolais.

- Le Maire informe le conseil qu'il a reçu une demande verbale du club de football de Saint Vincent Bragny, qui souhaite utiliser le stade pour leurs entraînements de novembre à mars. Les élus souhaitent avoir une demande écrite du club afin d'avoir plus de précisions. Ils se prononceront lors d'une prochaine réunion et décideront des éventuelles modalités de location.

- Le Maire fait part de la signature de la convention des frais de scolarité par les communes de Champlecqy et Saint Bonnet de Vieille Vigne. La commune de Grandvaux est en attente.

- Le Maire informe qu'il a reçu un mail en date du 16 mai concernant des véhicules stationnés le long du chemin de la Tondue et qui empiètent sur la voie publique. Le Maire doit convoquer la personne responsable en mairie.

- La commune a reçu une banderole pour le Grand ciné qui aura lieu le 14 août prochain au stade. Elle est installée le long de la D25.

- Élodie HENRY expose le plan vélo financé par le Département. Jeanne GOUDMAND-DEMOREZ a reçu Nicolas Latournerie du Grand Charolais, qui recense les besoins. 2 arceaux à vélos vont être installés à la Gravoine et en haut du bourg. Il y aura également des bornes pour recharger les vélos électriques et des kits

de gonflage.

- Le Maire fait part de remerciements pour les subventions : les p'tits papiers, le comité charolais des Saint Aubin et les Donneurs de sang.

- Le Maire rappelle que l'apéritif communal aura lieu le vendredi 5 juillet à 19h. La population a été invitée par le biais du bulletin communal.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h45